

# De la consultation

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 955

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011081>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# De la consultation

(ag) Le nouveau régime financier a beau être un sujet routinier et répétitif, le Conseil fédéral avant de s'aventurer, si l'on ose parler d'aventure, a sondé minutieusement le terrain. Il a donc procédé selon l'usage à une large consultation.

On imagine mal le branle-bas d'une telle prise d'avis.

Ont donc été interrogés au niveau de leur organisation faîtière: les cantons et la Principauté du Liechtenstein (26+1); les partis politiques (14); les organisations de salariés (8); les organisations des employeurs (4); les associations professionnelles (7); les banques et fiduciaires (16); les librairies et journaux (4); les producteurs d'énergie (15); le tourisme et l'hôtellerie (3); le commerce et les consommateurs (12); l'agriculture et l'horticulture (6); les transports (6); les assurances (5); la viticulture (7); divers (30). Soit 164 études de la question, discussions internes, rédactions de réponses. Le dépouillement est à la mesure de cet amoncellement d'avis.

## Les inconvénients

Malgré la dispersion, ce système de consultation donne sans conteste des avis utiles. Ce fut le cas en ce qui concerne le régime financier, car quatre variantes étaient présentées au choix. Certaines furent écartées sans appel.

Mais les inconvénients sont sensibles. Les associations organisées à l'échelle suisse sont, par l'effet de la centralisation, privilégiées, même si la consultation est poussée parfois jusqu'au degré régional.

Ce type de consultation avantage aussi les associations économiques. Certes le sujet soumis à consultation, soit la révision de l'impôt de consommation, exigeait que les milieux concernés, ceux de la production, de la distribution, du tourisme, puissent s'exprimer. Mais il est évident aussi que chacun le fait en fonction de ses intérêts propres: ainsi les maîtres ferblantiers et appareilleurs (Zurich), les maîtres plâtriers-peintres (Wallisellen), les ingénieurs et architectes (Zurich), les Schreinermeister und Möbelfabrikanten (Zurich, pas de traduction française pour ce Verband).

On l'imagine sans peine, les avis ainsi exprimés sont pondérés en fonction de l'importance de celui qui répond. Quel sera son poids, compte tenu de l'inévitable référendum obligatoire? Mais cette marge d'interprétation fait, sur certains points, de la consultation un exercice formel.

## L'absence de relation politique

La consultation est une procédure purement écrite. Mais la politique n'est pas faite que d'échanges de rapports dactylographiés.

En l'occurrence le Conseil fédéral était placé devant un choix difficile. Pouvait-il risquer, pour la troisième fois, de présenter la TVA au peuple et aux cantons? Ce risque politique aurait impliqué, si l'ensemble du collège avait été convaincu qu'il fallait l'assumer, une prise de contact avec des personnalités décidées à mettre toute leur influence en jeu. Et elles ne l'auraient pas fait sans que l'option soit clairement définie.

Inévitablement une sorte de prénégoce aurait ainsi eu lieu. Son échec éventuel aurait justifié alors, mais alors seulement, le repli sur une solution terne. Mais sa réussite aurait permis de sortir du système du plus petit dénominateur commun dans lequel s'enlise la politique suisse.

## Pour des choix politiques

Ces gigantesques efforts de consultation sont, en fin de compte, à prédominance bureaucratique, confortant chacun dans sa structure, son importance, ses *a priori*.

Mais sur les sujets qui constituent un véritable enjeu national, on aimerait voir à l'œuvre l'engagement des hommes, obligés de prendre parti en dépassant les automatismes politiques.

La consultation semble être un égard démocratique, un dialogue préalable entre gouvernants et gouvernés. En fait, elle n'a pas son prolongement politique, celui d'hommes qui ne soient pas préprogrammés. ■

(jl) Lundi de Pentecôte, à la suite de deux jours de marche dans le Jura français en suivant le GR 5 (à recommander), nous aboutissons à la gare de Pontarlier. Sachant que cette ville est reliée à Neuchâtel par les CFF, nous nous apprêtons à acheter nos billets quand un employé très aimable (survivance incompréhensible de la rationalisation) nous annonça que le prochain départ pour Neuchâtel aurait lieu le soir même à 21h 20, — or il était environ 16 heures 30. Avec la même amabilité, il nous avertit que le contingent d'autobus prévus pour relier sa ville à Vallorbe et à Frasné était parti depuis le matin et qu'il faudrait attendre le lendemain pour qu'il se renouvelle.

## Les joies du régional

La veille, nous avons apprécié le service en Suisse. Grâce à la fréquence un peu plus étoffée des trains régionaux sur la ligne de Vallorbe, nous avons pu visiter Fort Giroud: depuis la gare du Day, une agréable promenade sous les halliers. A mon grand regret, je ne puis plus aujourd'hui vous recommander cette balade ferroviaire. Et ce ne sont pas des divergences idéologiques concernant la défense nationale qui m'en empêchent. Mais depuis l'entrée en vigueur du nouvel horaire, entre 7h.33 et 18h.19, les trains ne s'arrêtent plus à la gare du Day! Alors avec votre voiture allez prendre connaissance des nombreux buts d'excursions pédestres intéressantes que les petits écriteaux jaunes proposaient au voyageur débarquant naïvement du régional sur le quai du Day. Un arrêt à la demande serait-il aussi difficile à obtenir que celui des Intercity à Yverdon?

Il n'y a pas que les problèmes de transversales alpines ou de promotion du Simplon...

Au fait, j'oubliais, dimanche prochain nous serons heureux de vous rencontrer dans un train régional. Vous savez, avec quelques travailleurs portugais et trois grands-mamans chargées de gâteaux et de fleurs, l'ambiance est très agréable.